



Du 01/01/2013 au 31/03/2023

## Gagnez 1 €

Butagaz valorise vos bouteilles. Ramenez votre bouteille Butagaz même sans contrat de consignation et gagnez 1€.

### Pour profiter de l'offre :

- 1- Amenez une bouteille de gaz Butagaz à votre Revendeur. Cette bouteille de gaz doit avoir été consignée à partir du 01/01/2013.
- 2- Connectez-vous ou créez-vous un compte sur [www.maButagaz.fr](http://www.maButagaz.fr) jusqu'au 15/04/2023 inclus.
- 3- Sélectionnez votre offre « Gagnez 1€ pour une bouteille Butagaz ramenée sans contrat de consignation » et renseignez le formulaire de participation.
- 4- Renvoyez les éléments ci-dessous jusqu'au 15/04/2023 (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

TESSI MD  
OPERATION BUTAGAZ  
Offre de déconsignation / N° 42060  
45204 MONTARGIS CEDEX

- Votre bulletin de participation imprimé, ou recopiez sur papier libre votre numéro de participation, votre email et vos coordonnées (Nom, Prénom, Adresse postale).
- Le bulletin de reprise dûment complété (**original**) que vous a remis votre Revendeur.

A noter : Si vous restituez plusieurs bouteilles, votre Revendeur doit vous remettre un bulletin de reprise pour chaque bouteille restituée.

- 5- Vous serez remboursé par virement bancaire sous 3 semaines à compter de la date de réception des éléments pré-cités.

**Pour toute question, contactez-le : 04 86 91 41 17 (tarif consommateur selon opérateur, appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 17h en précisant le numéro de l'offre : 42060.**

**L'énergie est notre avenir, économisons-la !**

*Mise à jour de l'offre au 31/03/2022 : l'offre est prolongée d'un an jusqu'au 31/03/2023.*

Offre de remboursement différé valable en France métropolitaine entre le 01/01/2013 et le 31/03/2023. Conditionnée à l'inscription et à la participation sur le site internet [mabutagaz.fr](http://mabutagaz.fr) au plus tard le 15 avril 2023. Remboursement sous 3 semaines par virement bancaire. Cette offre est limitée à 4 participations par an par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN) et sous réserve de restitution d'une bouteille de gaz de marque Butagaz par participation. Offre réservée aux particuliers, timbre remboursé sur simple demande jointe à la demande de remboursement (tarif lent en vigueur). Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des pièces requises. Offre réservée aux particuliers et non cumulable avec d'autres promotions en cours. La société BUTAGAZ ne saurait être tenue responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage). Toute participation non envoyée à l'adresse indiquée sur [maButagaz.fr](http://maButagaz.fr) ne pourra être prise en considération.

Les informations recueillies dans le cadre de votre inscription sur [maButagaz.fr](http://maButagaz.fr) et/ou de votre participation à l'offre font l'objet d'un traitement informatique destiné à la bonne gestion de l'offre et de votre inscription dans nos bases. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez de divers droits sur vos données : droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Clients - BUTAGAZ – 47/53, rue Raspail 92300 LEVALLOIS PERRET, ou par mail à [client.national@butagaz.com](mailto:client.national@butagaz.com). Vous disposez en outre d'un droit de retrait du consentement et du droit d'introduire une réclamation CNIL.

Vos données seront conservées pendant la durée de l'offre, puis pendant une durée de trois ans suite à la dernière activité de votre part sur [maButagaz.fr](http://maButagaz.fr) ou en lien avec [maButagaz](http://maButagaz.fr). Plus d'informations figurent sur notre politique de confidentialité sur [maButagaz.fr](http://maButagaz.fr).

Ne jamais laisser sur la voie publique une bouteille de gaz pleine ou vide. Restituez toujours une bouteille à un Revendeur Agréé.